

Le montant total payé sur les Parts Permanentes est de \$10,257.00, dont \$3,802.00 cette année, et le tout est également placé sur hypothèque.

Les profits réalisés par le placement des capitaux provenant des Parts Mobiles et des Parts Permanentes, sont de 16 $\frac{1}{2}$ par cent, à même lesquels il a été payé un dividende de 8 par cent aux actionnaires du Fonds Permanent.

Sur les profits nous avons continué d'appliquer, comme il avait été décidé à l'origine de la Société, 5 par cent pour solder la part que doivent supporter les Parts Mobiles et Permanentes dans les frais d'organisation, et 10 par cent pour solder la part que doivent supporter les Parts d'Appropriation.

Les dépenses d'administration y compris loyer etc., se sont élevées à la somme de \$3,366.26, c'est-à-dire, à \$1,201.11 de plus que la première année. Ce surplus a été occasionné par le déplacement du bureau et par l'augmentation des affaires.

A l'expiration de chaque mois, les livres de la Société ont été régulièrement balancés et examinés par les auditeurs, et à l'expiration de l'année, ils ont constaté que toutes les entrées étaient correctement faites, et que le montant en caisse, ainsi que le montant en banque, était bien et dûment à la disposition de la société.

En résumé, prenant dans leur ensemble les chiffres certifiés par nos auditeurs, nous pouvons résumer comme suit le résultat de nos opérations pour l'année écoulée : montant entier versé au capital de la société par les actionnaires \$34,784.00 ; profits réalisés sur le tout 8 $\frac{1}{2}$ par cent, toutes dépenses payées.

Ces profits ne sont peut-être pas aussi considérables que plusieurs d'entre nous avaient espéré qu'ils le seraient, mais nous devons encore nous féliciter de ce que l'extrême tension des affaires nous a permis de vous soumettre un bilan aussi avantageux.

L'année que nous venons de commencer se présente sous de meilleurs auspices, surtout pour la classe ouvrière de notre ville. Déjà les travaux d'amélioration du Havre de Québec sont donnés à l'entreprise ; d'un jour à l'autre commencera la construction de l'édifice destiné aux Départements du Gouvernement Provincial ; la construction d'un Palais de Justice est aussi annoncée, et plusieurs citoyens s'apprêtent à commencer des travaux de construction de grande importance. Des sommes considérables vont être mises en circulation pour